

Section 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : RESINE DE SCELLEMENT CHIMIQUE
Code stock : HPCTOPSEL
UFI : PTH0-M00K-Y000-TW5D

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation du produit: Ancrage chimique.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société : HAUTE PERFORMANCE CHIMIE
ZAC DES EPALITS
42 610 SAINT ROMAIN LE PUY
TEL 04.77.76.99.31 – FAX 04.77.76.98.83
hpchimie@hpchimie.com – www.hpchimie.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Tél (en cas d'urgence) : 01 45 42 59 59 (n° ORFILA)

Section 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (DSD/DPD): Sens.: R43; - R52/53

Classification (CLP): Eye Irrit. 2: H319; Aquatic Chronic 3: H412; Skin Sens. 1: H317

Effets indésirables: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

2.2. Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage (CLP):

Mentions de danger: H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Mentions d'avertissement: Attention

Pictogrammes de danger: GHS07: Point d'exclamation



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

RESINE DE SCELLEMENT - HPCTOPSEL

Page: 2

Conseils de prudence: P264: Se laver peau soigneusement après manipulation.
P272: Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P273: Éviter le rejet dans l'environnement.
P280: Porter des gants de protection.
P302+352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P305+351+338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Éléments d'étiquetage (DSD/DPD):

Symboles des risques: Irritant.



Phrases R: R43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R52/53: Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Phrases S: S2: Conserver hors de portée des enfants.
S24: Éviter le contact avec la peau.
S37: Porter des gants appropriés.

2.3. Autres dangers

Autres risques: Non applicable.

PBT: Ce produit n'est pas identifiée comme substance PBT/vPvB.

Section 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Ingrédients dangereux:

ETHYLVINYLBENZENE

EINECS	CAS	Classification (DSD/DPD)	Classification (CLP)	Pour cent
248-846-1	28106-30-1	Xn: R20; Xi: R36/37/38; N: R51/53	Acute Tox. 4: H302+312+332; STOT SE 3: H335; Aquatic Chronic 2: H411; Eye Irrit. 2: H319; Skin Irrit. 2: H315	3-10%

2-ETHYLHEXYL BENZOATE

226-641-8	5444-75-7	-: R53	Aquatic Chronic 4: H413	1-3%
-----------	-----------	--------	-------------------------	------

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

RESINE DE SCELLEMENT - HPCTOPSEL

Page: 3

POLY(OXY.1,2-ETHANDIYL),A,A'-[[[(4-METHYLPHENYL)IMINO]DI-2,1-ETHANDIYL]BIS[OMEGA-HYDROXY-

-	103671-44-9	Xn: R22; Xi: R41	Eye Dam. 1: H318; Acute Tox. 4: H302	1-3%
---	-------------	------------------	--------------------------------------	------

PEROXYDE DE DIBENZOYLE - Numéro d'enreg. REACH: 01-2119511472-50-XXXX

202-327-6	94-36-0	E: R3; O: R7; Xi: R36; Sens.: R43	Skin Sens. 1: H317; Org. Perox. B: H241; Eye Irrit. 2: H319	1-3%
-----------	---------	-----------------------------------	---	------

SOLVANT NAPHTA AROMATIQUE LÉGER (PÉTROLE) - Numéro d'enreg. REACH: 01-2119455851-35

265-199-0	64742-95-6	Xn: R65; -: R10; Xi: R37; N: R51/53	Asp. Tox. 1: H304; Flam. Liq. 3: H226; STOT SE 3: H335; Aquatic Chronic 2: H411	<1%
-----------	------------	-------------------------------------	---	-----

N,N-DIMÉTHYL-P-TOLUIDINE

202-805-4	99-97-8	T: R23/24/25; Xn: R33; -: R52/53	Acute Tox. 3: H331; Acute Tox. 3: H311; Acute Tox. 3: H301; STOT RE 2: H373; Aquatic Chronic 3: H412	<1%
-----------	---------	----------------------------------	--	-----

Section 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Contact avec la peau: Se laver immédiatement avec du savon et de l'eau. Enlever immédiatement tous vêtements et chaussures souillés ou éclaboussés à moins qu'ils ne collent à la peau. Consultez un médecin.

Contact avec les yeux: Rincer l'oeil avec beaucoup d'eau pendant 15 minutes. Consulter un médecin.

Ingestion: Si le blessé est conscient, lui donner immédiatement 1/2 litre d'eau à boire. Ne pas provoquer le vomissement. Consultez un médecin.

Inhalation: Se rendre immédiatement à l'air libre en cas d'inhalation des vapeurs. Consultez un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Contact avec la peau: Possibilités d'irritation et de rougeur sur la partie contaminée.

Contact avec les yeux: Risque d'irritation et de rougeur.

Ingestion: Risque de perte de connaissance.

Inhalation: Risque de perte de connaissance.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement immédiat / spécifique: Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

Section 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction: Moyens d'extinction appropriées à la zone incendiée. Poudre chimique inerte. Dioxyde de carbone. Mousse. Ne pas utiliser de halons.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers d'exposition: Les conteneurs hermétiquement clos et chauffés peuvent augmenter en pression et

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

RESINE DE SCELLEMENT - HPCTOPSEL

Page: 4

conduire à l'explosion

En cas de combustion, émet des fumées toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Conseils aux pompiers: Porter un appareil de respiration autonome.

Section 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles: Se reporter à la section 8 de la fiche technique de sécurité pour les détails relatifs à la protection personnelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Préc's pour l'environnement: Ne pas déverser dans les égouts ou les rivières.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédures de nettoyage: Transférer dans un conteneur approprié. Laver la zone avec de l'eau.

6.4. Référence à d'autres sections

Référence à d'autres sections: Se reporter à la section 13 de la fiche technique de sécurité.

Section 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Cond's pour la manipulation: Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition Composant B =
Utiliser des outils qui n'engendrent pas un jaillissement d'étincelles.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage: Veiller à ce que les matériels d'éclairage et électriques ne constituent pas une source d'ignition. Stocker dans un endroit frais et bien ventilé.

Emballage approprié: A ne conserver que dans l'emballage d'origine.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisations finales particulières: Du bâtiment et des travaux de construction (SU19).

Section 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Ingrédients dangereux:

PEROXYDE DE DIBENZOYLE

Valeurs limites d'exposition:

Poussière respirable

	8 hr TLV	15 min LECT	8 hr TLV	15 min LECT
--	----------	-------------	----------	-------------

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

RESINE DE SCELLEMENT - HPCTOPSEL

Page: 5

FR	5 mg/m3	-	-	-
----	---------	---	---	---

DNEL/PNEC

DNEL / PNEC Donnée non disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique: Veiller à ce que toutes les mesures techniques mentionnées dans la section 7 de la FDS soient bien en place.

Protection respiratoire: * Protection respiratoire est nécessaire dans des lieux mal ventilés. Filtre à gaz du type A: des gaz organiques (EN141)

Protection des mains: * Gants de protection. Porter des gants de preuve solvant. Gants en nitrile. Gants en caoutchouc. Recommandé épaisseur du matériau > 0,5 mm Comme le produit est un preperation de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'application.

Protection des yeux: Lunettes de sécurité.

Protection de la peau: Vêtement de protection.

Section 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État: Pâte

Couleur: Divers

Odeur: Odeur caractéristique

Comburant: Comburant (selon les critères CEE)

Solubilité dans l'eau: Insoluble

Densité relative: 1.61

VOC g/l: 0.66

9.2. Autres informations

Autres informations: * Suspension de matières solides - classifiée d'incombustible selon les résultats de la méthode de test N. 1 pour matières solides qui sont facilement inflammables.

Section 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité: Stable dans les conditions de transport ou de stockage recommandées.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique: Stable dans des conditions normales. polymérise en cas de chauffe.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses: Aucune réaction dangereuse dans des conditions normales de transport ou de stockage.

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

RESINE DE SCELLEMENT - HPCTOPSEL

Page: 6

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter: Chaleur.

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter: Réducteurs. Acides. Alcalis. composés de métaux lourds. Peroxydes organiques.
Oxydants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomp. dang: Si exposé à des températures élevées, il y aura production de fumées dangereuses et de la fumée qui peuvent conduire à une élévation de pression et à un éclatement des récipients.
élévation de pression et d'éclatement des récipients peut suivre.

Section 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Ingrédients dangereux:

PEROXYDE DE DIBENZOYLE

ORL	MUS	LD50	5700	mg/kg
ORL	RAT	LD50	7710	mg/kg

SOLVANT NAPHTA AROMATIQUE LÉGER (PÉTROLE)

ORL	RAT	LD50	8400	mg/kg
-----	-----	------	------	-------

N,N-DIMÉTHYL-P-TOLUIDINE

IPR	MUS	LD50	212	mg/kg
-----	-----	------	-----	-------

Effets pertinents pour le mélange:

Effet	Voie	Base
Sensibilisation	DRM	Dangereux : calculé

Symptômes / Voies d'exposition

Contact avec la peau: Possibilités d'irritation et de rougeur sur la partie contaminée.

Contact avec les yeux: Risque d'irritation et de rougeur.

Ingestion: Risque de perte de connaissance.

Inhalation: Risque de perte de connaissance.

Section 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Écotoxicité: Donnée non disponible.

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

RESINE DE SCELLEMENT - HPCTOPSEL

Page: 7

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité: Donnée non disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation: Donnée non disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité: Donnée non disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Ce produit n'est pas identifiée comme substance PBT/vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Effets nocifs divers: Donnée non disponible.

Section 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Opérations d'élimination: Transférer dans un conteneur approprié et faire appel à une société spécialisée pour l'élimination des déchets. De petites quantités de produit peuvent être mélangé pour les inérer et ensuite les éliminer comme des déchets solides.

Code CED: 08 04 12

Élimination des emballages: Déposer le produit dans une décharge classée ou le confier à un centre agréé pour l'élimination de déchets chimiques.

Note: L'attention de l'utilisateur est attirée sur l'existence éventuelle de dispositions régionales ou nationales relatives à l'élimination des déchets.

Section 14: Informations relatives au transport

Classe de transport: Ce produit n'est pas classé pour le transport.

Section 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements spécifiques: Non applicable.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Éval. de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour la substance ou le mélange par le fournisseur.

Section 16: Autres informations

Autres informations

Autres informations: Cette fiche de données de sécurité conforme au Règlement No 453/2010.

* indique que le texte de la FDS a été modifié depuis la dernière révision.

Phrases de rubrique 2 et 3: H226: Liquide et vapeurs inflammables.

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

RESINE DE SCELLEMENT - HPCTOPSEL

Page: 8

H241: Peut s'enflammer ou exploser sous l'effet de la chaleur.

H301: Toxique en cas d'ingestion.

H302: Nocif en cas d'ingestion.

H302+312+332: Nocif en cas d'ingestion, de contact cutané ou d'inhalation.

H304: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H311: Toxique par contact cutané.

H315: Provoque une irritation cutanée.

H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

H318: Provoque des lésions oculaires graves.

H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

H331: Toxique par inhalation.

H335: Peut irriter les voies respiratoires.

H373: Risque présumé d'effets graves pour les organes <ou indiquer tous les organes affectés, s'ils sont connus> à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée <indiquer la voie d'exposition>

H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H413: Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

R3: Grand risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres sources d'ignition.

R7: Peut provoquer un incendie.

R10: Inflammable.

R20: Nocif par inhalation.

R22: Nocif en cas d'ingestion.

R23/24/25: Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

R33: Danger d'effets cumulatifs.

R36/37/38: Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

R36: Irritant pour les yeux.

R37: Irritant pour les voies respiratoires.

R41: Risque de lésions oculaires graves.

R43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R51/53: Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R52/53: Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R53: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R65: Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

Signification des abréviations : PNEC = predicted no effect concentration

DNEL = derived no effect level

LD50 = median lethal dose

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

RESINE DE SCELLEMENT - HPCTOPSEL

Page: 9

LC50 = median lethal concentration

EC50 = median effective concentration

IC50 = median inhibitory concentration

dw = dry weight

bw = body weight

cc = closed cup

oc = open cup

MUS = mouse

GPG = guinea pig

RBT = rabbit

HAM = hamster

HMN = human

MAM = mammal

PGN = pigeon

IVN = intravenous

SCU = subcutaneous

SKN = skin

DRM = dermal

OCC = ocular/corneal

OPT = optical

INH = inhalation

PCP = physico-chemical properties

Désistement juridique: Les informations susmentionnées, bien que correctes, ne sont pas toutes inclusives et seront utilisées comme guide seulement. Cette société ne sera pas tenue responsable des dégâts résultant de la manipulation ou du contact avec le produit susmentionné.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT: S'il vous plaît ne pas jeter de matières non traitées. En cas d'élimination s'il vous plaît mélanger tous les déchets produits à son état durci.